Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur		Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée		Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /		Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	V	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	\checkmark	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /		Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible		Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
V	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
V	Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.		

NATURALISTE GANADIEN

VOL. XXVI

(VOL. VI DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 33

Chicoutimi, Mars 1899

Directeur-Proprietaire: l'abbe V.-A. Huard

Histoire d'un quadrumane américain

(A mes cousins Georges et Lucien)

Comme on s'ennuie, lorsqu'on habite seul!....excapté moi.—Je partage mon logis avec un petit animal l'humeur de tout point s'accorde avec la mienne, qui me= tient compagnie quand cela me plait, et me laisse à moi même quand je veux travailler ou songer.

Ce petit animal est un singe. Pas de hauts cris, s'il vous plaît, car il y a singe et singe; il y en a des beaux, comme des laids, des petits comme des gros.

Je vois d'ici quelques lecteurs hausser les épaules.... Ce sera probablement les jeunes, qui ne connaissent pasplus le cœur des bêtes que celui des hommes. Ils en reviendront un jour, lorsque la vérité, au sujet de ces dernier, tombant comme une bombe, détruira à jamais le palais en+ chanté des illusions.

Aux nombreuses qualités qu'ils découvriraient chez les singe, ils admettraient que beaucoup d'hommes ne sont pasdignes d'êtres singes, que bien d'autres devraient être envoyés vivre et mourir sur les arbres du Congo.

3-Mars 1899.

A présent, voyons quel genre de singe est le mien. Repassons nos classiques, mes cousins.

Est-ce un gorille? Non. Il est assez mal connu, et le peu qu'on sait de lui n'est guère encourageant pour l'admettre en bonne société.

Serait-ce un gibbon? Eh! que ferais-je d'un pareil ténor, qui tout le jour se tient silencieusement caché, mais
au lever et au coucher du soleil pousse des cris
épouvantables?—Dans ce pays-ci, où le soleil se lève tard,
gare à qui oserait éveiller les gens avant huit heures.
Gageons que c'est un semnopithèque (qui signifie singe
vénérable), auquel sa face entourée d'un collier de poils
donne l'air d'un vieil Hibernien? Pas ça. La moitié de la paroisse est irlandaise; ce ne serait pas convenable.

Ce n'est certainement pas un orang-outang, ou un chimpanzé? Cinq pieds six pouces; plus fort qu'un homme, plus laid que lui, caractère inégal. Vous avez bien pensé que je n'adopterais jamais un voleur, un ivrogne doublé d'un paresseux. Les naturels de l'île de Sumatra l'appellent un nègre qui fait semblant de ne pas savoir parler, pour ne pas travailler.

Un magot, un macaque, au pelage jaune blanchâtre, à la face livide, dont la queue est réduite à un simple tubercule? C'est chez les magots, soit dit en passant, que le renard à la queue coupée de La Fontaine aurait dû se retirer. Ces deux genres ne sont bons que pour les musiciens dégos de nos rues.

Restent un cynocéphale et un mandrill. Le premier a une tête de chien; est fort, brutal, féroce, jette des pierres aux passants. Impossible. Quant au second, oh! l'horrible bête! dont la face sillonnée de rouge et de bleu et ses callosités sanguinolentes inspirent l'horreur et provoquent le dégoût.

Par voie d'exclusion nous arrivons, mes cousins. Tous les singes mentionnés sont de l'ancien continent; le mien

est américain, et voici son arbre généalogique au grand complet:

Embranchement des Vertébrés, de la classe des Mammiferes, de la sous classe des Monodelphes, de l'ordre des Quadrumanes, de la famille des Singes, de la tribu des Platyrrhiniens, du genre des Sapajous, de l'espèce des Capucins (Cebus capucinus), de son petit nom: Cocao.—Heurenx les peuples qui ont une histoire!

Voici son portrait: de la taille d'un petit chat, tête ronde, museau court, front haut recouvert d'une calotte couleur de velours noir d'où s'échappent des touffes de cheveux blancs qui recouvrent les temporaux, oreilles arrondies, point d'abajoues, yeux noirs volumineux et intelligents, visage imberbe; dans l'ensemble rappelle une miniature de ces petits vieux d'un autre siècle; pelage court et



brun—de là son nom de capucin; membres nerveux, mai gres, allongés (genre américain), les postérieurs surtout, ce qui lui permet de sauter avec une agilité extrême; mains de musicienne, pieds de M. Thibault, queue royale et prenante. Ce croquis est pris sur le vif, ce qui n'est pas sans mérite, car heavens knows comme il est agité.

Sa mère a quitté le Brésil, vers l'époque de la malheu-

reuse émigration canadienne; mais le héros de cet article est né à la Nouvelle-Orléans, d'où je l'amenai au printemps de 1896. Ce petit plaisir m'a coûté dix-huit dollars : c'est le prix de deux singes, car j'achetai les deux frères.

En septembre dernier, je fis don de l'un des jumeaux à l'université de Saint-Paul; il sert maintenant de phénomène vivant dans la classe de biologie, et j'ai tout lieu de croire que *Scapin*—c'est ainsi qu'il se nomme—n'est pas le plus sot de la classe, parce que, avant son admission à l'Université, il avait appris les belles manières chez les Visitandines de Graceville, paroisse voisine de la mienne, où il a goûté les beaux jours de *Vert-Vert*, sans voir ses lauriers se changer en noirs cyprès.

Celui que je garde ne semble pas du tout affecté des latitudes sous lesquelles il vit. Buffon déclare, comme une chose phénoménale, qu'il ait nourri un singe "qui, l'été, se plaisait à l'air, et qu'on pouvait, l'hiver, tenir dans une chambre sans feu." Il y a bien deux ans que Cocao trouve ce genre de vie tout naturel.

Il prend ses ébats dans une grande cage, placée près de la fenêtre la plus ensoleillée de la cuisine, ayant l'œil aux marrons et aux passants sur la rue; et personne, ni homme ni bête, ne passe sans qu'il les signale par un jappement flûté, chroma ique, selon la grosseur du personnage ambulant. Si bien que, à l'entendre, sans regarder par la fenêtre, je suis à peu près sûr si c'est un chien, un enfant, un homme ou un cheval qui passe. Même chose quand des pas approchent de la maison ou résonnent dans le vestibule. Sous ce rapport, il défie le meilleur chien de garde.

Un des bonheurs de Cocao, c'est de jouer avec les enfants. Les petits du catéchisme, quand ils ont bien récitéleur leçon, ont le privilège de jouer avec lui (ce qui ménage d'autant mes images), et savent comme il les caresse, lesappelle, les flatte par des gazouillis, des gazouillements d'oiseau, se rend intéressant par mille attitudes grotesques, par les grimaces les plus risibles, leur donne des signes de grosse amitié, et se lamente quand ils partent.

Cocao dort sur ses pieds. Sa queue lui sert de grabat. A cet effet, il la roule en cercles concentriques, en crosse, (c'est sur ce principe que nos braves fermières ébauchent un chapeau de paille), y installe ses pieds, les jambes refermées à la sauterelle, montées le long des côtes, le corps courbé en deux, la tête reposant sur les pieds, et les mains, comme des volets, ramenées par dessus. Alors commence le ronron monotone, interrompu de temps à autre par un coup d'œil ensommeillé. Enfin, il dort, il rêve aux Amazones, que ses grands parents ont bien connues.

Il a toujours mangé poliment. Cocao se garderait bien de mettre les pieds dans les plats. Le fait est qu'il ne mord pas à même la tartine, mais porte à sa bouche ce qu'il casse avec ses doigts. Quand vous étiez jeunes, mes cousins, en faisiez-vous autant? J'ose l'espérer, sans pouvoir l'affirmer. Il y a exception, toutefois, quand il s'agit de noix, de peanuts ou autres fruits... Les lois de la plus sévère étiquette accordent ce privilège...même aux singes. Le tout est accompagné d'un chant spécial qui dure autant que le repas, et rappelle les petits cris des boîtes à surprise. N'importe, c'est sa manière à lui d'honorer, de remercier ceux qui lui donnent la pain quotidien.

Il est arrivé parfois, à la maison, des gens qui n'étaient pas beaux, de ces vieux types, qui ne se décrivent pas: il s'en rencontre dans toutes les paroisses du long du fleuve, pas vrai? Eh bien, lui, qui sait parfaitement distinguer sur le papier une chenille d'avec un papillon, sait à plus forte raison discerner les bonnes mines d'avec les mauvaises. Il leur a, en conséquence, ri à la barbe d'une façon tel-lement peu équivoque, qu'ils en ont paru froissés; et moismème j'ai été très mortifié et obligé de jouer de la hart.

Ah! ça, la hart, c'est comme un bouton électrique. A faire

mine de la prendre, Cocao évente les cris, des cris de singe, quoi ! il se jette sur le dos, et vous n'y voyez plus que du poil et vingt doigts sur la défensive.

La peur ou l'isolement lui font émettre un chant plaintif que j'ai saisi, et qu'on ne me contestera pas l'honneur d'avoir, le premier, mis en musique:



Ça finit en bécarre. Vous saurez bien qu'il y a des beautés dans la musique sapajoue. Prière à messieurs les professeurs de musique d'analyser.

Mais il faut éviter de faire de la peine à mon petit singe, car il est très nerveux; le chagrin et la peur influent sérieusement sur ses intestins, et à courte échéance.

Quelques escogriffes lui ont appris, à mon insu, à mâcher du tabac, à manger des cendres de cigarette; mais quels frottements de mains et de pieds s'ensuivent! C'est sûr que ça lui agace les nerfs; il fait des contorsions, des grimaces que *Quasimodo*, le sonneur de Notre Dame, n'a point soupçonnées et qui dérideraient les momies du muséum de l'Université.

Curieux, il l'est, puisqu'on dit: "curieux comme un singe." Il faut qu'il voie tout, qu'il fouille dans nos poches, et, à l'instar de plusieurs, il est attaqué de la kleptomanie.

Humboldt a reconnu, avant moi, que les singes savent appricier les gravures, lors même qu'elles ne sont point coloriées... J'ai, sur la table et sur la cheminée de mon bureau, quelques photographies d'amis et de confrèrer du cher pays du Saint-Laurent. Leurs traits, souvent contemplés, me font oublier la terre étrangère. Eh bien, je ne nommeraïpersonne,...mais maître Cocao s'est mis en tête de rire de deux photographies en particulier. Le personnage de la première lui semble trop chauve; celui de la seconde lui pas

raît bien sévère pour son jeune âge. En vain je lui démonte que la "calvitie n'attend pas toujours le nombre des années," que la sévérité des traits est moins l'expression des sentiments que le reflet d'un mal de reins incomplètement guéri.—Ça n'y fait rien. Il n'en finit pas d'aller leur donner



un coup de patte ou de langue sur le nez, les oreilles et les yeux, en essayant de les détacher du papier avec ses mains.

Beau caractère, sympathise avec le chat, les poules et les dindes, sauf le coq d'Inde, auquel il se permit un jour de tirer la barbe bleue; l'autre, né irascible, lui auvait défoncé la tête si Cocao n'avait pas sauté à temps sur la

-corde au linge. L'hiver, il partage la couche du chien, mais recherchant toujours les angles les plus rentrants de ce dernier pour s'y blottir et se préparer à une nuit de sommeil paisible.

A part les services qu'il rend comme janitor, il m'en a mendu un que la reconnaissance m'oblige de signaler. Une poussière de charbon était tombée dans mon œil gauche et m'avait pas pu être extraite. Survint Cocao qui, voyant mes yeux enflammés, sauta sur mon épaule pour satisfaire sa curiosité. J'ouvris l'œil tout grand et de suite, sans hésiter, à l'aide de son pouce et de son index, effilés comme des l'outs de petites plumes d'oie, il enleva tdélicatement l'introuvable parasite, cause de tant de larmes, et me sauva ainsi des mains de l'oculiste.

Pour le récompenser, je lui fis donner quelques gouttes side vin chaud et un bain d'alcool, somptuosité dont il se rrend parfaitement compte, car il se laisse baigner et essuyer comme un enfant.

L'été, même l'hiver quand il fait doux, il est libre, à l'intérieur, mais ne s'éloigne pas du terrain de la Fabrique. Il irait bien visiter les nids de poules, mais le coq d'Inde est toujours là; en outre, il a une peur mortelle de la vache curiale qui broute l'herbette, pas bien loin.

Il s'était avisé un jour, je ne sais trop comment, de monter dans le clocher, du haut duquel il devait avoir une vue enchanteresse de la ville moderne de Beardsley, et du lac Big Stone. Cette imbécile de mule du Pape qui trouvait moyen de s'ennuyer dans le clocheton du palais d'Avignon! Cocao, lui, avait l'air de s'amuser énormément à chasser des mouches et des araignées, quand le bedeau, sans tambour, alla tout bonnement sonner l'angélus :...

Jamais, jour de bataille, canon chargé de mitraille ne fit un pareil effet...

La lanterne était ouverte, le sapajou piqua une tête vers notre planète, procédé instantané.

Jamais, non plus, chandelle romaine dans le ciel bleu ne décrivit plus belle courbe que le moulinet exécuté par Cocao en tombant dans la rue. Je le crus mort; non, il arriva, comme un chat, sur ses quatre mains élastiques, et s'en fut à la maison en pleurant de peur. Il n'est jamais, depuis, remonté à ces hauteurs.

Une dame, qui vint le voir, lui permit de sauter sur sa tête. Or, il arriva que la queue poilue s'embarrassa dans les cheveux savamment échafaudés, roulés en boucles, criblés d'épingles brillantes. Le singe, voulant retirer sa queue, menaçait d'abattre la tour; il se lamentait même: "Télululute, télululute." C'est la dame qui ne riait plus. Maintenant effrayée, exclamant des: "O Lord!" des "Great Scott!" elle protégeait sa citadelle de ses deux mains nerveuses. On voit des choses moins comiques. Enfin, pour piquer au plus court, il fallut régler le démêlé à coups de ciseaux: le singe y perdit beaucoup de poils, mais la dame gagna tout.

Il faut terminer.—Cocao s'était épris d'un petit croco-dile, payé cinquante centins sur les bords du golfe du Mexique. Volontiers il le prenait dans ses bras et s'en servait comme d'une poupée, essayant de lui desserrer les mâchoires en y insérant ses doigts bronzés. L'autre, trop jeune pour réaliser sa position, trop bête pour mordre. Il n'a véçu que ce que vivent les roses! Ils sont tous morts, le long de la route, mes petits crocodiles, excepté un qui a voulu voir le Minnésota avant de retourner dans le...Nil.

L'ABBÉ EM.-B. GAUVREAU, Curé de Beardsley, Minn.

L'ABBE PROVANCHER

(Continué de la page 21)

La lettre suivante qu'il reçut de M. Asa Gray, le célèbre botaniste des Etats-Unis, va nous apprendre le procédé.

(Traduction)

Cambridge, Mass., 13 février 1863.

Mon cher monsieur,

J'ai reçu, il y a deux jours, les deux beaux volumes que m'annonçait votre lettre du 27 janvier.

Je désire vous remercier du fond du cœur de l'obligean-

ce que vous avez eue de me faire ce cadeau.

En autant que j'ai pu en prendre connaissance, d'un simple coup d'œil jeté à travers le premier volume, l'ouvrage me paraît très bien fait. Il est trop (tard), à présent, pour en faire un compte rendu dans la livraison de mars du Silliman's Journal. Mais je vais en préparer un pour le numéro de mai de ce périodique, où je donnerai mon impression sur votre ouvrage.

Les gravures, dont la vue m'est familière, de mon manuel de botanique, me paraissent assez étranges, avec cet encadrement de texte français. Je n'ai encore trouvé nulle part, ni dans votre préface ni ailleurs, une indication de la provenance de ces gravures. S'il en est fait mention, veuil-

lez me dire en quel endroit elle se trouve.

Très sincèrement, votre chéissant serviteur.

Asa Gray.

Un plagiat! L'abbé Provancher avait semble-t-il trouvé tout simple de prendre ces dessins, qui étaient tout faits dans l'ouvrage du botaniste américain, et de les faire reproduire sur bois par un graveur, pour en orner les pages de sa Flore canadienne. Et ce qui prouve bien la candeur parfaite qui lui avait dicté cette façon d'agir, c'est qu'il ne paraît pas avoir eu la pensée que, son ouvrage devant certainement attirer l'attention des botanistes des Etats-Unis, où le livre de Gray était connu, on y trouverait pour le moins singulier de voir les deux ouvrages ornés des mêmes gravures. Bien plus! Il ne craignit pas de faire hommage d'un exemplaire de sa publication à Gray lui-même dont il avait.... emprunté les dessins! Il faut donc n'attribuer qu'à son inexpérience des questions de propriété littéraire l'incorrection de son procédé. L'opinion, en Canada, n'était sans doute

pas formée il y a un tiers de siècle, comme elle l'est aujourd'hui, sur ces matières.

Du reste un bon avocat, qui serait un peu retors, pourrait bien opposer,à ce que je viens de dire,une thèse encore plus indulgente. "Gray, nous dirait-il, ne reproche pas à l'abbé Provancher de lui avoir pris ses dessins sans permission, mais seulement de an'avoir pas dit dans son ouvrage d'où il les avait tirés. Qu'en savez-vous? peut-être notre botaniste avaitil obtenu l'autorisation préalable de s'en servir ; peut-être même avait-il payé, en beaux deniers comptants, cette permission de l'auteur !" L'hypothèse est au moins vraisemblable. Pour en démontrer la solidité ou la fausseté, il faudrait recourir au Silliman's Journal de 1863, et y voir le compte rendu qu'Asa Gray a dû y publier de la Flore canadienne : il est probable, en effet, que s'il trouvait l'auteur canadien coupable d'un vrai plagiat commis à ses dépens, il n'aura pas manqué de s'en plaindre devant son public. Or, le Silliman's Journal de 1863 ne se trouve malheureusement ni dans les biblothèques publiques, ni dans les bibliothèques privées de Chicoutimi ou de ses environs; il est même permis de croire que peu de bibliothèques du Canada en possèdent la collection. Il serait pourtant bien intéressant d'y rechercher, non pas précisément l'expression d'un blâme quelconque pour le sans-gêne d'un auteur canadien, mais plutôt l'appréciation du grand botaniste américain sur la Flore canadienne : il serait non moins intéressant de terminer l'histoire de ce grand ouvrage de Provancher par la reproduction de l'étude qu'Asa Gray a dû lui consacrer.

Le 31 mai 1892, Mgr Laflamme, alors président de la Société royale du Canada, disait de la Flore, dans son "adresse présidentielle": "ce livre, écrit il y a déjà une (trentaine) d'années, renferme maintenant de nombreuses lacunes, sans parler de plusieurs inexactitudes." Le savant professeur de l'université Laval ne parlait ainsi de la Flore ca-

nadienne qu'après l'avoir beaucoup pratiquée. Il est incontestable, en effet, qu'un ouvrage descriptif de la faune ou de la flore d'un pays ne saurait du premier coup être définitif, ne le devient même, au moins en une certaine mesure, qu'après un plus ou moins grand nombre d'éditions. Or la Flore en est toujours restée à sa première édition, et l'auteur luimême, à la fin de la Préface de son ouvrage, n'avait pas manqué d'en appeler au bon vouloir du public, pour qu'on lui signalat les omissions et les erreurs qu'il avait dû faire et les corrections que pouvaient nécessiter certains de ses avancés. Dès le mois qui suivit la publication de la Flore, le notaire A. Delisle, de Montréal, répondant à cet appel, signalait à l'abbé Provancher l'une de ces corrections nécessaires. Et depuis 40 ans, le nombre des additions et corrections s'est accru beaucoup, soit par les communications de plusieurs des correspondants de l'auteur, soit par la publication de nouveaux ouvrages sur la botanique du Canada.

Sans doute, l'abbé Provancher n'a pu entrevoir comme prochainement possible et probable la publication d'une nouvelle édition de la *Flore*: car il est mort avant l'écoulement complet de la première, et l'on voit rarement des auteurs qui rééditent des œuvres qui sont encore en librairie.

J'ai pu dire moi-même, au cours de cet essai biographique, que la Flore canadienne n'était pas encore épuisée. Mais il n'en est plus de même depuis trois ou quatre mois; et l'on en chercherait vainement aujourd'hui un seul exemplaire sur les rayons des libraires. L'ouvrage serait même à présent coté à des prix extraordinaires quand il se rencontre d'occasion. Cette situation est de nature à gêner beaucoup les amateurs qui désormais voudraient étudier le règne végétal de notre Province.

V.-A. H.

Feu M. D.-N. Saint-Cyr



M. D.-N. Saint-Cyr, conservateur du Musée de l'Instruction publique de Québec, est décédé le 5 mars, après trois mois de maladie, a l'âge de 73 ans. Le nombre des naturalistes, parmi la population française du Canada, est si restreint, que la mort d'un seul d'entre eux peut toujours être regardée comme une sorte de désastre national.

Nous n'avons connu nousmême M. Saint-Cyr que

dans ses dernières années, alors qu'il était déjà bien alourdi par son âge avancé. Nous l'avons ainsi rencontré plusieurs fois au milieu de ses collections du Musée de l'Instruction publique, où il nous accueillit toujours avec la plus parfaite bienveillance, se mettant à notre disposition pour les renseignements dont nous avions besoin.

M. Saint-Cyr a été autrefois collaborateur du Naturaliste canadien, où il a publié des travaux sur la houille, sur les Lynx, et sur les Cerfs du Canada. Depuis que nous dirigeons cette revue, nous aurions certainement pu profiter aussi de la collaboration de ce savant compatriote, si la maladie et les infirmités de la vieillesse n'avaient mis obstacle à la sympathie qu'il témoignait pour notre entreprise.

L'œuvre principale du défunt, ce fut évidemment la fondation et le développement du Musée de l'Instruction publique. Nous n'avons pas ici les documents qui nous permettraient de faire un historique complet et certain de ce Musée. Toutefois, nous croyons pouvoir dire que ce Musée fut commencé en 1880 avec les propres collections de M. Saint-Cyr. Ses voyages de 1882 et de 1885, dans le bas Saint-Laurent, lui permirent d'y ajouter de nombreux spécimens. Vers 1886 ou 1887, le gouvernement acheta de l'abbé Provancher une importante collection d'insectes canadiens, qui accrut de beaucoup la richesse du Musée, dont les collections s'augmentèrent aussi de temps en temps par dons, échanges ou nouvelles acquisitions. L'achat de la belle collection d'oiseaux de M. C.-E. Dionne, curateur du Musée de l'univerté Laval, et celui des précieuses collections laissées par l'abbé Provancher, firent enfin du Musée du gouvernement l'un des plus remarquables de la Province.

Ce fut le 6 avril 1886 que M. Saint-Cyr fut nommé officiellement conservateur du Musée de l'Instruction publique. D'après les Documents publics que nous avons en mains, nous connaissons les publications suivantes de M. Saint-Cyr:

Rapport d'un voyage fait au Labrador canadien en 1885; Catalogue des plantes et des oiseaux du Labrador canadien exposés au Musée de l'Instruction publique (1886); Rapport du conservateur du Musée, et Catalogue des collections du Musée (1887). Nous ne sommes pas en mesure de constater si les publications officielles contiennent d'autres travaux de M. Saint-Cyr.

Nous avons eu trop peu de rapports personnels avec le défunt naturaliste, pour être en état de parler pertinemment de son caractère, de ses qualités et de ses talents. Si l'espace nous le permettait, nous reproduirions ici le portrait qu'en a tracé l'abbé Provancher, il y a déjà vingt six ans ; ce sera pour la prochaine livraison. En attendant, citons quelques phrases de la notice biographique publiée, le 9 mars, par le Courrier du Canada:

"On peut même dire qu'il est le fondateur de ce Musée (de l'Instruction publique) qu'il a enrichi de très belles collections, souvent à ses propres frais. Plus d'une fois il a consacré les revenus qu'il retirait de ses ventes d'insectes

et de plantes aux sociétés américaines, au développement de son Musée...Comme instituteur, M. Saint-Cyr a fait beaucoup de bien partout où il a enseigné. Comme député, il a toujours été très dévoué aux intérêts de la Province, et le comté de Champlain se rappelle encore son désintéressement, sa droiture et son caractère loyal.—C'était un chrétien convaincu et pratiquant, qui a vu venir la mort avec calme, parce qu'il avait confiance d'avoir bien servi son Dieu et son pays."

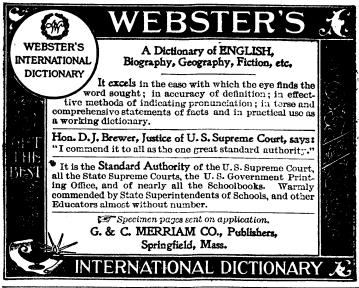
Voici maintenant, d'après l'ouvrage Cyclopedia of Canadian Biography, les dates et les phases principales de la vie de M. Saint-Cyr.

Dominique Napoléon Deshayes-Saint-Cyr naquit Nicolet, le 4 août 1826, d'une famille de cultivateurs. Après avoir fait son cours d'études classiques au collège de Nicolet, il alla résider à Sherbrooke, alors presque exclusivement anglais, et y enseigna (1846-48) le français au Lennoxville Grammar School; fonda et dirigea (1848-50) la première école française catholique qu'il y eut dans cette localité. De 1850 à 1876, instituteur à Ste-Anne de la Pérade (Champlain), ayant reçu son diplôme d'école modèle en 1851, et d'école académique en 1859. Secrétaire-trésorier du conseil municipal, de 1855 à 1863. Reçu notaire en 1867. Suivit un cours d'instruction militaire en 1863, et reçut un certificat de première classe. En 1875, élu député du comté de Champlain à la Législature provinciale, avec une majorité de 122 voix ; réélu en 1878, par une majorité de 566. Renonça en 1881 à la vie publique, pour se livrer à favorites des sciences naturelles et à la ses études fondation du Musée de l'Instruction publique, dont il fut nommé conservateur le 6 avril 1886.—De son mariage avec Mlle Marie-Rose-Anne Deshayes-Saint-Cyr il eut onze enfants, dont huit lui survivent, cinq garçons et trois filles.

—Il ne paraît pas que le gouvernement de Québec ait pris encore aucune décision, concernant la nomination d'un successeur à M. Saint-Cyr au Musée de l'Instruction publique.

"LABRADOR ET ANTICOSTI", par l'abbé Huard

Beau Volume illustré, de 520 p. in-80. En vente au bureau du Naturaliste canadien. \$1.50; franco, \$1.60; E.-U. et U.P. \$1.70.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.



PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL: \$13,444,000 COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents generaux, Montreal JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

LA ROYALE Compagnie d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL: \$10,000,000.—VEP.SEMENTS: \$42,000,000

La plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le FEU

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

JOS.-ED SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. - . . CHICOUTIMI